

14 Mai 2012

France Initiative a créé ou maintenu 35 400 emplois

Mots clés : Création d'entreprise, Emploi, Chômage, Louis Schweitzer, France initiative

Marc Landré Publié le 14/05/2012 à 17:30



Louis Schweitzer, président de France Initiative, lundi à Paris. Crédits photo : PRM/SIPA/SIPA

Le numéro un du microcrédit professionnel a distribué 154 millions d'euros de prêts en 2011.

France Initiative ne connaît pas la crise! Le numéro un du microcrédit professionnel en France a financé en 2011, grâce à son réseau de 849 points d'ancrage locaux, la création ou la reprise de 15.953 entreprises et permis de sauver ou sauvegarder 35.367 emplois. Au final, ce ne sont pas moins de 17.750 porteurs de projets qui ont bénéficié d'un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie, d'un montant moyen de 8 150 euros. «Ce sont des chiffres extraordinairement importants, se félicite Louis Schweitzer, le président de France Initiative. 2011 restera comme une année de stabilité et de continuité.»

Grâce aux 154,1 millions d'euros de prêts engagés en 2011, France Initiative a permis le déblocage de 979,2 millions de prêts bancaires associés pour ses bénéficiaires. Soit un effet multiplicateur de 8,2. «Les banques connaissent mal les publics qui s'adressent à nous, explique Louis Schweitzer. Les rendements des crédits accordés sont peu intéressants et elles s'appuient sur les décisions de nos comités d'agrément pour engager leurs propres prêts.» La raison? Le taux de remboursement des prêts accordés par France Initiative atteint 98 % et la survie des entreprises, trois ans après

l'octroi de l'aide, dépasse 85 % (contre 60 % en moyenne en France). «L'intervention de France Initiative assure que l'opération est pérenne», juge Louis Schweitzer.

1245 euros par emploi

Le profil des personnes aidées est également original: un quart ont moins de 30 ans, 35 % sont des femmes et les deux tiers des demandeurs d'emploi. Avec un coût par emploi créé ou maintenu - en tenant compte de l'ensemble des coûts de fonctionnement du mouvement et des défauts de remboursement de certains prêts - de... 1 245 euros, soit 6 fois moins qu'un contrat aidé. «C'est une façon efficace et à moindre coût de lutter contre le chômage», note Louis Schweitzer qui suggère à François Hollande - qui a fait de l'emploi une priorité de son mandat - de développer ce type de «dispositifs plutôt que d'en créer de nouveaux».

Petites nouveautés du cru 2011: la montée en puissance des financements de reprise (un tiers des opérations et la moitié des emplois créés ou maintenus) et la délivrance de 555 prêts de croissance pour appuyer le développement d'une entreprise. «Nous soutenons les trois phases de vie d'une société: la création, la croissance et sa transmission», se félicite Édouard de Penguilly, vice-président de France Initiative. Quant à l'avenir, le réseau espère pouvoir satisfaire plus de besoins, notamment en développant des «prêts solidaires» financés par l'épargne salariale via des accords passés avec des grandes entreprises.